

# VIDEO MAPPING CONTEST

## LILLE 2014

### 1<sup>RE</sup> ÉDITION

Les **Rencontres Audiovisuelles** organisent un **Video Mapping Contest** dans le cadre des **Journées européennes du patrimoine 2014**, avec le soutien de la Ville de Lille.

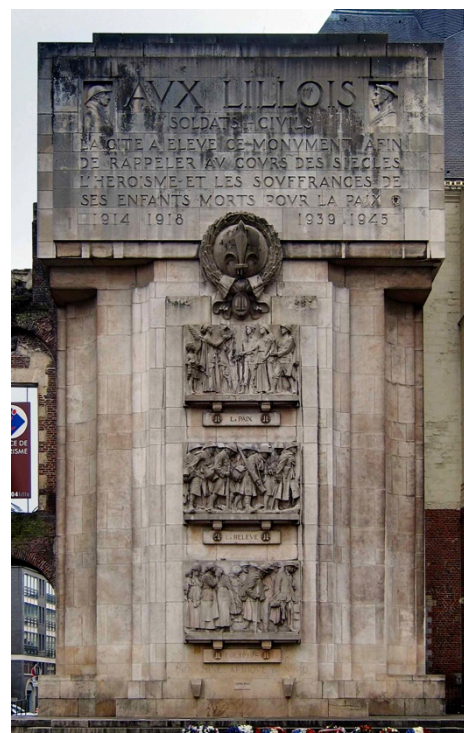
Ce concours est ouvert à l'international, aux étudiants et professionnels de l'audiovisuel, du film d'animation, des arts numériques, du graphisme...

Les créations devront être conçues pour le **Monument aux Morts de la place Rihour à Lille** (voir informations en annexes page 3), à partir d'une matrice fournie, sur le thème « **Grande Guerre, 1914-1918** ».

La diffusion publique aura lieu le **samedi 20 septembre 2014**, en soirée.

Le lauréat remportera 2000 euros.

Un prix spécial étudiant sera doté de 1000 euros.



**1 – PRÉ-INSCRIPTIONS : 14 JUILLET**

**2 – DÉPÔT DES CANDIDATURES : 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE**

**3 – DIFFUSION DES PROJETS SÉLECTIONNÉS :  
20 SEPTEMBRE**

---

## RÈGLEMENT

---

### ARTICLE 1 - ORGANISATEUR

Le concours et la soirée Mapping sont organisés par les Rencontres Audiovisuelles.

### ARTICLE 2 - CAHIER DES CHARGES

La création vidéo doit avoir une durée de 2 à 5 minutes, être sonore, et être pensée pour la façade du Monument aux Morts de la place Rihour à Lille, sur le thème « Grande Guerre, 1914-1918 ».

### ARTICLE 3 - PRÉ-INSCRIPTION

Le concours est ouvert à tous et gratuit.

La fiche d'inscription et le dossier technique avec la matrice de la façade sont à demander par mail à [mapping@rencontres-audiovisuelles.org](mailto:mapping@rencontres-audiovisuelles.org) avant le **14 juillet 2014**.

## **ARTICLE 4 - CANDIDATURE**

Les candidats doivent envoyer les éléments suivants **avant le 1<sup>er</sup> septembre 2014** :

- ce règlement signé
- la fiche d'inscription dûment complétée
- 3 images pour la communication (fichiers en 300 DPI)
- la création vidéo, sous forme d'un fichier vidéo de définition 1000x1600, au format QuickTime Animation (millions de couleurs, sans image clé, Bit Rate constant)
- le son doit être en 48 khz/16 bits non compressé, il peut être inclus dans la vidéo.

L'envoi peut se faire au format numérique à l'adresse [mapping@rencontres-audiovisuelles.org](mailto:mapping@rencontres-audiovisuelles.org) (fichier vidéo par ftp / WeTransfer / Dropbox...), ou par courrier à Rencontres Audiovisuelles, BP 1295, 59014 LILLE Cedex (fichier vidéo sur clé - renvoyée sur demande - ou sur Blu-ray)

## **ARTICLE 5 - SÉLECTION**

Un jury interne sélectionnera les projets qui seront diffusés le 20 septembre 2014 sur le Monument aux Morts, place Rihour à Lille.

Un jury professionnel nommera les lauréats lors de la diffusion publique.

## **ARTICLE 6 - DOTATION**

Les candidats sélectionnés pour participer au concours verront leur création projetée le samedi 20 septembre à Lille (diffusion avec un projecteur forte puissance).

Les organisateurs offrent une nuit d'hôtel et le repas du samedi soir aux candidats retenus pour la diffusion publique. Le transport est à leur charge.

Le lauréat recevra la somme de 2000 euros TTC. Un prix spécial étudiant sera doté de 1000 euros.

## **ARTICLE 7 - DROITS**

Le candidat s'engage à être responsable de l'ensemble des droits liés à l'œuvre (image, son). Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité en cas d'utilisation de contenus dont le candidat n'aurait pas les droits.

## **ARTICLE 8 - UTILISATION**

Les candidats autorisent les Rencontres Audiovisuelles à utiliser leur œuvre de la manière suivante :

- Une captation vidéo sera réalisée et utilisée pour la promotion du Mapping Contest et de l'œuvre : diffusion sur internet, ou lors de présentations du projet dans le cadre de diverses manifestations.
- L'œuvre sous sa forme mapping sera utilisée le samedi 20 septembre. L'organisateur se réserve le droit d'organiser une rediffusion sur un ou plusieurs jours consécutifs, dans l'année qui suit.

## **ARTICLE 9 - ANNULATION**

Les Rencontres Audiovisuelles se réservent le droit d'annuler l'événement en cas de force majeure. Si tel est le cas, les candidats seront immédiatement avertis, et ne pourront prétendre à aucun dédommagement.

## **ARTICLE 10**

La participation au concours vaut acceptation de ce règlement.

Date, nom et signature du candidat

### Le Monument aux Morts du Palais Rihour



Le Monument aux Morts, adossé au Palais Rihour, a été réalisé par le sculpteur lillois Edgar Boutry sous la direction de l'architecte Jacques Alleman. Cette collaboration a aussi donné quelques autres monuments lillois comme le Monument Foch et le Monument des 18 Ponts.

Il a été réalisé dans une pierre calcaire bourguignonne dont l'utilisation était très répandue à l'époque, la pierre de Pouillenay, caractérisée par la présence nombreuse de fossiles marins.

Le monument a une hauteur d'environ 21 mètres, une largeur de 12 mètres et une profondeur de 5 mètres (soit environ 550 m<sup>2</sup>).

Dans le cadre des commémorations du centenaire du premier conflit mondial, la Ville de Lille a lancé un programme d'entretien et de restauration de la statuaire et des édifices monumentaux liés à la thématique, dont elle est propriétaire. Après une première campagne d'interventions, mise en œuvre en 2013, sur plusieurs monuments commémoratifs lillois, la Ville de Lille a souhaité programmer en 2014 la restauration du Monument aux Morts adossé au Palais Rihour.

Cet élément architectural, érigé alors à l'initiative de la Ville et inauguré en 1927, emblème de la ville et du patrimoine commémoratif lillois de la Grande Guerre, avait jusqu'à présent été peu entretenu.

En effet, les interventions visant à assurer sa conservation s'étaient limitées à des entretiens partiels de la structure. La restauration de l'élévation du Monument aux Morts, comprenant notamment le traitement des micro-organismes et la disparition des traces de pollution, permettra de lui redonner l'aspect propre et lumineux de sa conception et d'accentuer sa visibilité depuis la Grand'Place.

Le monument s'inscrira dans une meilleure continuité avec le Monument Historique sur lequel il est adossé ; ce dernier ayant été restauré au début des années 2000.

Monument simple à grande échelle, l'œuvre est composée d'une partie centrale décorée par l'ordonnance de trois hauts-reliefs superposés suivant le grand axe, dont les motifs sont placés en saillie.

Les sujets des bas-reliefs développés sont ceux de « la Paix », « la Relève » et « les Captifs ».

